



Commission de l'enfance, de la famille et de l'éducation

3151 - Cité scientifique des jeunes Le Vaisseau

Proposition d'approbation d'une convention de mécénat au titre de l'année 2016 à conclure entre le Département du Bas-Rhin et la Fédération du Crédit Mutuel District de Strasbourg Campagne

Rapport n° CP/2016/463

Service gestionnaire :

K5 - Le Vaisseau

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'approuver les termes d'un projet de convention de mécénat à conclure entre le Département du Bas-Rhin et le Crédit Mutuel district Strasbourg Campagne, pour accompagner en 2016 le Vaisseau dans ses missions de diffusion de la culture scientifique.

Dans une politique d'optimisation de ses ressources de financement, le Vaisseau s'ouvre à des partenariats pour stimuler des actions de mécénat afin d'accompagner le développement de sa politique culturelle.

Dans ce cadre, la société Crédit Mutuel District Strasbourg Campagne a exprimé son souhait de soutenir les actions de médiation et de diffusion de la culture scientifique que le Vaisseau développe en direction du plus grand nombre de Bas-Rhinois, notamment en direction des jeunes générations, par le biais du mécénat. La nouvelle exposition temporaire (le Lab'oH !) autoproduite par le Vaisseau, ayant pour objet de stimuler et de développer la créativité individuelle et collective, constitue l'exemple concret que ce mécénat souhaite promouvoir.

Ainsi, le Crédit Mutuel propose de s'engager à verser au Département du Bas-Rhin une somme d'un montant de 10.000 € TTC pour l'année 2016.

Conformément à la loi 38 bis du Code Général des Impôts relative au mécénat, le Vaisseau de son côté proposerait au Crédit Mutuel de bénéficier de contreparties à hauteur de 25% maximum du don octroyé (soit 2 500 €), contreparties qui pourront se concrétiser par la remise de billets d'entrée, de mises à disposition d'espaces pour des locations privées, ou un mixte des deux.

Pour formaliser ce partenariat, il est proposé à la Commission Permanente de décider d'approuver les termes du projet de convention de mécénat annexé au rapport, à conclure entre le Département du Bas-Rhin et le Crédit Mutuel District Strasbourg Campagne.

La Commission Enfance, Famille, Education a émis un avis favorable le 8 septembre 2016.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental , statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve les termes du projet de convention de mécénat à conclure entre le Département du Bas-Rhin et la Fédération du Crédit Mutuel District de Strasbourg Campagne annexée au présent rapport

- autorise son président à signer cette convention de mécénat

Strasbourg, le 22/09/16

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'F' followed by a 'B' and a long horizontal stroke.

Frédéric BIERRY